



Version projet

CLIGEET Réunion du 30 novembre 2022

François Lurin,
Directeur Orano Tricastin

Eric BURGER,
Directeur Sûreté Sécurité Santé Environnement

Sommaire

01

**Actualité sécurité, sûreté et
environnement**

02

Actualité industrielle

03

**Focus sur le projet d'augmentation
des capacités d'enrichissement**

04

Echanges avec l'assemblée

Actualités : sécurité, sûreté et environnement

01





Sécurité au travail

Salariés Orano Chimie-Enrichissement

Taux de fréquence* activités chimie/enrichissement = 0

Depuis le 1er janvier 2022 : 0 accidents du travail avec arrêt

Salariés entreprises

Depuis le 1er janvier 2022 : 11 accidents du travail avec arrêt

Principales typologies : déplacements, geste et posture

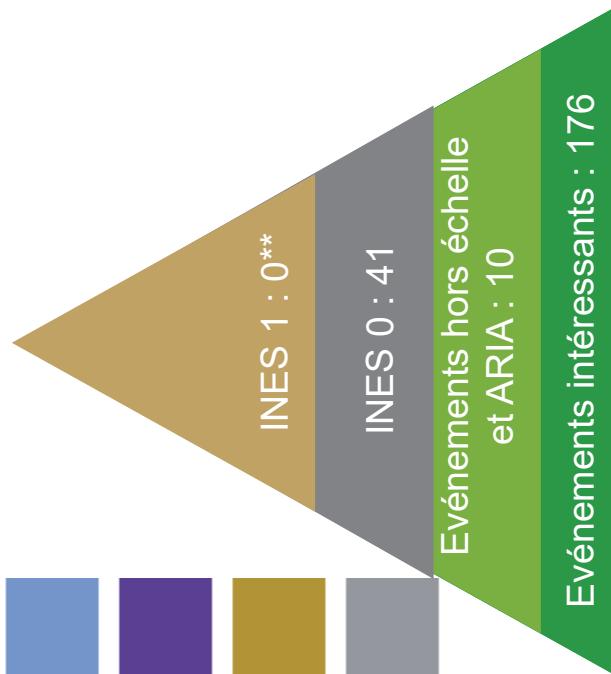
Poursuite du plan d'action notamment au travers de l'animation du réseau des préveneurs entreprises partenaires et de l'identification des signaux faibles

* Le taux de fréquence est le nombre d'accidents avec arrêt de travail, survenus au cours d'une période de 12 mois par million d'heures de travail

Sûreté



Evénements déclarés depuis
le 1^{er} janvier 2022*



— Les enjeux d'un **réexamen périodique** : une amélioration continue

Le réexamen périodique est un jalon essentiel dans la vie d'une installation nucléaire de base (INB)

Permet de réévaluer le niveau de sûreté d'une installation en prenant en compte le retour d'expérience de l'exploitation passée, les évolutions réglementaires et les meilleures techniques disponibles

Chaque dossier (13 pièces) est transmis à l'Autorité de sûreté et un Rapport de synthèse, transmis également au Ministre de la Transition écologique



— Le réexamen de sûreté : un processus continu en 4 étapes

Une réévaluation permanente du niveau de sûreté des installations : une amélioration continue

Etape 1

Préparation du réexamen : transmission d'un Dossier d'Orientation de Réexamen (DOR) à l'Autorité de sûreté

Etape 2

Conduite du réexamen et rédaction du Dossier de réexamen transmis à l'Autorité de sûreté

Etape 3

Instruction du dossier de réexamen par l'Autorité de sûreté

Etape 4

Mise en œuvre du plan d'actions par l'exploitant

INB 176 ATLAS

INB 155

INB PARCS

(178/179)

INB 168

INB 138

INB 93

INB 105

— Point d'étape des réexamens en cours et à venir

Installation de l'activité chimie - dénitrification (INB 155) : 2^e réexamen de sûreté de cette INB

- le Dossier Orientation du Réexamen (DOR) a été transmis à l'ASN fin 2021, son instruction par l'autorité est en cours
- Le dossier de réexamen associé sera transmis à l'ASN en novembre 2024.

Usine d'enrichissement Georges Besse II (INB 168) :

- initié en mars 2020, dossier de réexamen transmis en mai 2022 à l'ASN pour instruction
- Les travaux issus du plan d'action ont débuté

Installation d'assainissement et de récupération de l'uranium (INB 138) :

- Le 2^e dossier de réexamen a été déposé en janvier 2020, son instruction par l'IRSN, appui technique de l'autorité, s'est déroulée jusqu'en avril 2022. Instruction en cours par l'ASN

Parcs d'entreposage (INB 178, 179, parcs de l'INB 93) :

- Le dossier de réexamen a été transmis à l'ASN fin 2019. Instruction achevée au cours de l'été 2021
- Les travaux définis dans le plan d'actions sont en cours de réalisation

— Point d'étape des réexamens en cours et à venir

Laboratoire ATLAS (INB 176) :

- Compte tenu de la mise en service récente de cet atelier, les premières tâches associées au réexamen débuteront en 2024 par le lancement de la rédaction du Dossier d'Orientation du Réexamen (DOR).
- La transmission du dossier est prévue en **mai 2028**

Usine d'enrichissement par diffusion gazeuse EURODIF (INB 93) :

- Fin 2017 le dossier du premier réexamen a été transmis à l'ASN pour instruction. Sa recevabilité a été prononcée en juillet 2021. Instruction en cours par l'autorité
- Le plan d'actions se déroule conformément au calendrier prévu
- Bien que l'INB 93 soit en phase de démantèlement, le prochain réexamen est d'ores et déjà planifié : rédaction du DOR programmé en 2024. 2^e réexamen périodique de cette INB

Ateliers de conversion (INB 105) :

- Comme pour l'INB 93, le premier dossier périodique a été déposé fin 2017. sa recevabilité a été prononcée en novembre 2021. Son instruction est actuellement en cours.
- Le plan d'actions est en cours selon le calendrier établi.
- Les travaux de rédaction du DOR pour le 2^{ème} réexamen devraient débuter début 2024

Une organisation spécifique pour mener les réexamens périodiques des INB

Une organisation en « mode projet » également appelée « mode plateau »

Rassembler les compétences des équipes de la sûreté, d'exploitation, de maintenance ainsi que les équipes de l'ingénierie sous le pilotage et le contrôle de la maîtrise d'ouvrage

Une approche globale pour coordonner les compétences, capitaliser le « retour d'expérience » et accompagner l'exploitant : répondre de manière cohérente aux demandes de l'Autorité de sûreté tout en assurant le suivi des engagements a posteriori



Visite de membres de la CLIGEET sur la thématique surveillance de l'environnement

13 septembre 2022 organisation d'une 2e visite sur la thématique environnement

- Rencontre des équipes en charge de la surveillance de l'environnement et présentation des résultats du réseau de surveillance de l'environnement
- Visite d'une station de prélèvements dans le périmètre extérieur du site
- Visite du laboratoire d'analyse des prélèvements environnementaux

Une demie journée consacrée aux échanges, aux visites, liés à la surveillance de l'environnement du site Orano Tricastin



Actualité industrielle

02

orano



Actualité industrielle

Conversion - usine Philippe Coste

- Poursuite de la montée en puissance des équipements de l'usine
- Cadence de production jusqu'à 1 000 tonnes d'uranium /mois sur plusieurs mois

Enrichissement - usine Georges Besse II

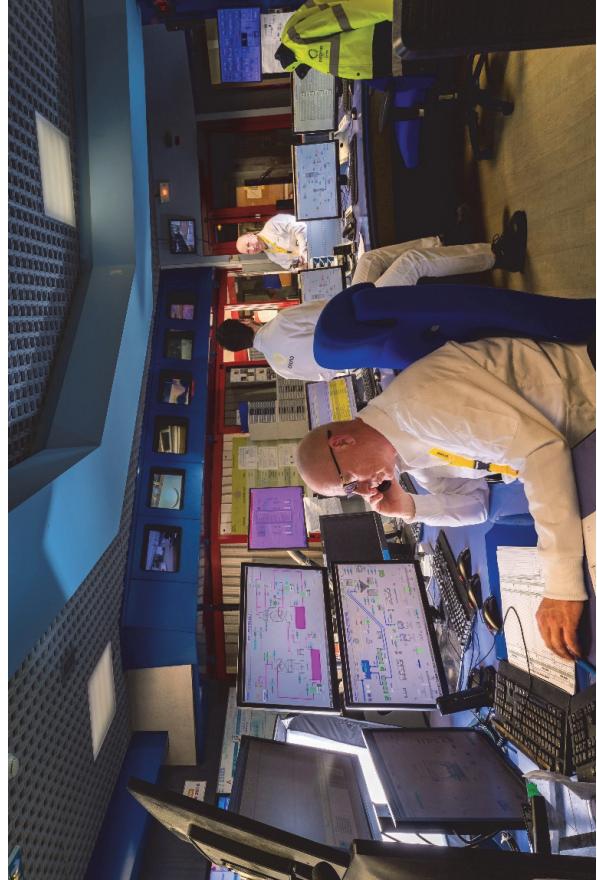
- Bon fonctionnement de l'usine - Taux de rendement supérieur à 99 %
- Optimisation de la consommation électrique dans le cadre de notre démarche RSE

Dénitration - Atelier TU5

- Production en ligne avec le programme de l'usine de Orano la Hague

Défluoruration - Atelier W

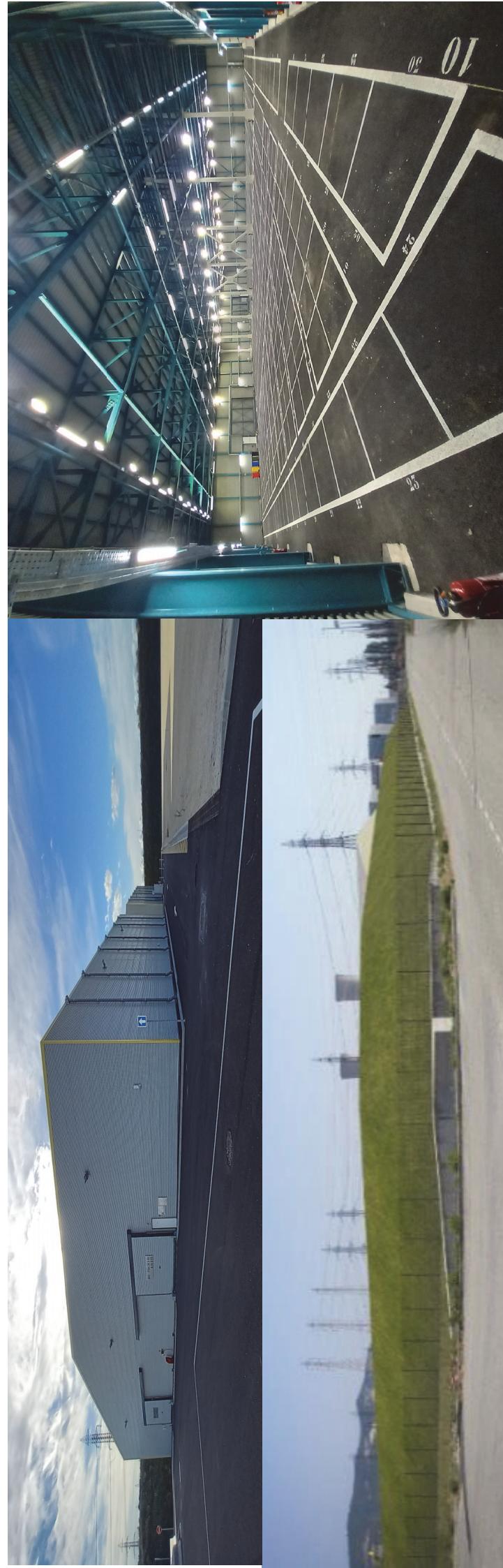
- Bonne cadence de production



Etat d'avancement du projet FLEUR

Construction de nouvelles capacités d'entreposage supplémentaires aux entreposages existants d'oxyde U3O8 de recyclage : travaux de construction de 2 bâtiments finalisés depuis septembre 2022

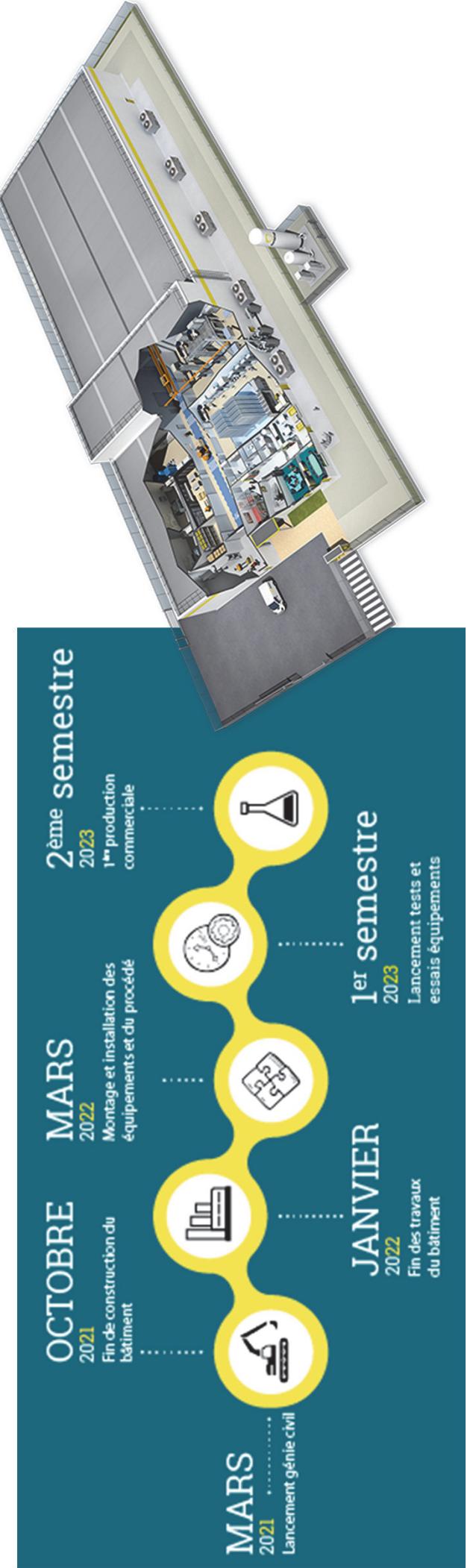
Dossier de mise en service de l'INB 180 en cours d'instruction par l'Autorité de sûreté



Laboratoire Isotopes Stables

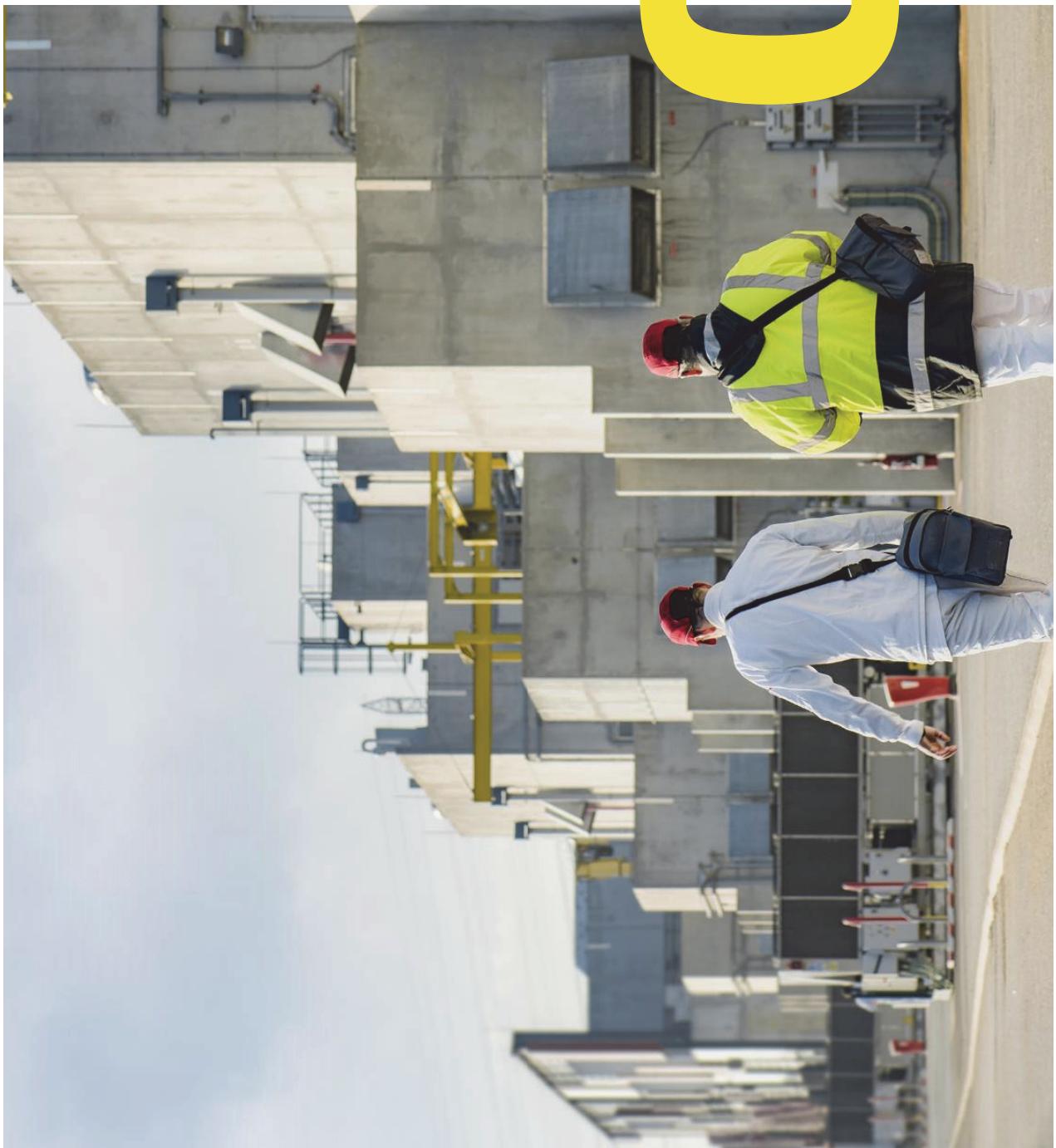
Une nouvelle activité hors du domaine nucléaire

Purifier des isotopes non-nucléaires : proposer aux clients une alternative française
Offrir un savoir-faire pour des applications dans le domaine de la santé, de la recherche et de l'industrie...

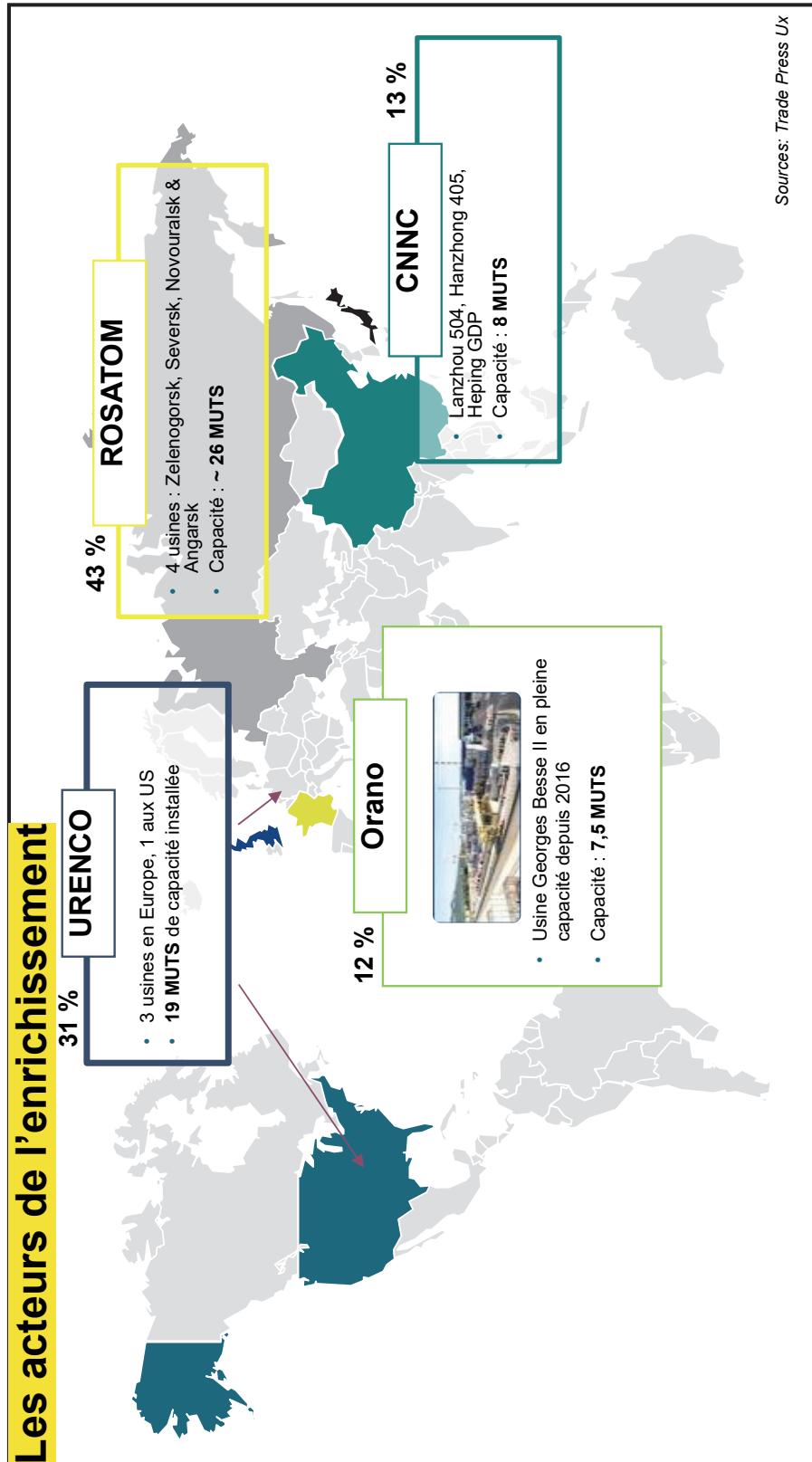


**Focus sur le projet
augmentation des
capacités
d'enrichissement**

03



Le contexte géopolitique du marché mondial de l'enrichissement



Le projet Georges Besse II soumis à débat public et à enquête publique

Lé débat public de 2004

- Remplacement de l'usine Georges Besse d'EURODIF
- Pour satisfaire les besoins en combustible nucléaire et assurer la pérennité socioéconomique du site du Tricastin

L'enquête publique de 2006

- Une étude d'impact réalisée pour une capacité nominale de 11 MUTS/an
- Une demande d'autorisation adaptée au contexte de l'époque, de 7,5 MUTS

Les principales caractéristiques :

- 2 unités de production (+ 1 prévue ultérieurement)
- Capacité nominale de 7,5 MUTS (« voirie 11 MUTS »)
- Procédé d'enrichissement : la centrifugation

Une mise en service modulaire prévue dès la conception

des mesures prises à la construction en vue de la future extension en termes d'aménagement de la plateforme et de dimensionnement des utilités

Focus sur une des options d'extension de capacité : option française, un projet d'extension située dans la continuité de l'usine existante sur le site Orano Tricastin



Un projet présenté en concertation préalable

Une volonté d'Orano de partager avec le public du territoire le projet d'augmenter sa capacité d'enrichissement

Une décision de la CNDP du 5 octobre 2022 d'organiser une concertation préalable dans le territoire sous l'égide de 3 garants

Une étape de concertation préalable à l'enquête publique : pourrait se tenir au 1er trimestre 2023 (modalités en cours de définition)



Echanges avec l'assemblée

04

